



Choix d'un consultant : points à vérifier

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	1
INTRODUCTION.....	2
LISTE DES QUESTIONS À EXAMINER AVEC UN CONSULTANT POTENTIEL	3
S'AGISSANT DES PROCÉDURES DE REACH	3
<i>L'Enregistrement</i>	3
<i>L'Autorisation</i>	3
<i>Les Fiches de données de sécurité étendues</i>	3
EXPÉRIENCE.....	3
SERVICE	4
COÛTS.....	4

INTRODUCTION

Avertissement

Ce document ne relève pas d'un dispositif de certification qualité.

Ce document indicatif est proposé par le Helpdesk afin d'aider les entreprises françaises, et notamment les PME, dans le choix d'un consultant pour leurs démarches dans le cadre du règlement REACH.

Ce document est librement inspiré d'un workshop organisé par la Commission européenne en décembre 2013 et du document « Liste de contrôle pour engager un bon consultant » préparé par le Groupe de contact des Directeurs, 1^{ère} édition (4 juin 2014).

Ce document n'engage pas la responsabilité de l'Ineris.

Au préalable, posez-vous les bonnes questions : Avez-vous clairement déterminé pourquoi vous avez besoin d'un consultant ? Avez-vous clairement établi vos objectifs en ce qui concerne les services d'un consultant ? Etes-vous sûr d'avoir besoin d'un consultant ? Vous a-t-on recommandé un consultant potentiel ?

LISTE DES QUESTIONS À EXAMINER AVEC UN CONSULTANT POTENTIEL

S'agissant des procédures de REACH

L'Enregistrement

1. Pour combien de substances avez-vous déjà constitué un dossier d'enregistrement avec succès ?
2. Pour quel(s) type(s) de substances ?

Selon le(s) besoin(s) spécifique(s), ce volet peut être décliné de la même façon pour :

L'Autorisation

1. Pour combien de substances avez-vous déjà constitué un dossier de demande d'autorisation avec succès ?
2. Pour quel(s) type(s) de substances ?

Les Fiches de données de sécurité étendues

1. Pour combien de substances avez-vous déjà élaboré des fiches de données de sécurité étendues ?
2. Pour quel(s) type(s) de substances ?

Expérience

1. Dans le contexte de REACH, quelle est votre spécialité (type d'industrie ou secteur professionnel, type de substances) ?
2. Liste des références (avec personne(s) à contacter)
3. Qualification et compétences du personnel
 - ➔ Expérience et expertise dans les domaines suivants : juridique, santé humaine, environnement, chimie, économie, langues (et notamment l'anglais)...
4. Contacts avec les laboratoires réalisant les essais (CRO)
5. Connaissance des outils informatiques propres à REACH (tels que IUCLID, CHESAR, EUSES, ECETOC TRA)
6. Avez-vous une expérience dans la gestion des SIEF ? des consortia ?

Service

1. Disponibilité du consultant (pendant la période donnée)
2. Est-ce que le suivi postérieur au dépôt du dossier d'enregistrement (suivi du processus d'évaluation du dossier, mise à jour éventuelle du dossier) est inclus ? Ou est-il possible ?
3. Est-ce que le consultant prévoit une explication des points clés du dossier et/ou des rapports d'avancement ?
4. Dans quelle(s) langue(s) le service est-il proposé ?
5. Est-ce que le consultant prendra en charge la communication au nom de son client (accompagnement dans le SIEF/Consortium) ?
6. Est-ce que mon réseau a déjà eu une expérience avec ce consultant ?
7. Quel engagement relatif à la confidentialité des données du client ?

Coûts

1. Coût horaire
2. Transparence des coûts (y compris les charges liées aux coûts extérieurs, demandes additionnelles, heures)
3. Modalités de paiement

Pour aller plus loin, vous pouvez également consulter le document du Directors' Contact Group
« Checklist to hire a good consultant » disponible en français sur le site de l'ECHA

<http://echa.europa.eu/fr/about-us/partners-and-networks/directors-contact-group>

Pour une information de premier niveau

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

 N° Indigo 0 820 20 18 16

0,09 € TTC / MN

Infos : reach-info.ineris.fr